RAPPEL DE PRODUIT - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 03/10/2023

Atropine (sulfate) Aguettant 0,50 mg/1ml, solution injectable, boites de 10 ampoules de 1ml – Laboratoire Aguettant

Niveau de rappel : établissements de santé, circuit de distribution pharmaceutique, officines et patients

Le laboratoire Aguettant procède, en accord avec l'ANSM, au rappel du lot mentionné ci-dessous de la spécialité :

Atropine (sulfate) Aguettant 0,50 mg/1ml, solution injectable (en boite de 10 ampoules de 1ml – CIP 34009 370 136 4 2)

- Lot A0438A01 - Péremption 12/2025

Ce rappel fait suite à la détection de la présence dans une boîte d'atropine (sulfate) Aguettant 0,50 mg/1ml, solution injectable B/10 1 ml (lot A0438A01, per 12/2025), d'une ampoule de 1 ml de la spécialité morphine (chlorhydrate) Aguettant 10 mg/ml, solution injectable. La morphine n'aurait pas dû se trouver dans la boîte d'atropine.

Le contenu des ampoules correspond à l'étiquette. L'ampoule de morphine est identifiable par l'étiquetage et la présence d'une bande noire.

L'ampoule de morphine est identifiable par l'étiquetage et la présence d'une bande noire



Il est demandé aux pharmaciens d'officine de contacter par tous les moyens dont ils disposent les clients/patients ayant reçu une boîte d'atropine (sulfate) Aguettant 0,50 mg/1ml, solution injectable de ce lot pour échange. Quelques dizaines de boîtes ont été distribuées aux pharmacies de ville entre mars et août 2023.

Le laboratoire Aguettant précise qu'aucun cas de pharmacovigilance, en lien avec ce défaut, n'a été notifié à ce jour.